Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

D.O.B. 2021

1ère étape du processus budgétaire, le débat d'orientations budgétaires (D.O.B.) se déroule dans les deux mois précédant le vote du budget.

Son contenu

Le contenu du DOB a été modifié par l'article 107 de la loi NOTRe qui impose désormais la transmission d'un véritable rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Pour les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, ce rapport comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 est venu préciser le contenu et les modalités de publication et de transmission du DOB

La loi de programmation des finances publiques (LPFP) du 23 janvier 2018 renforce à nouveau les obligations d'informations à intégrer au DOB concernant notamment l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement.

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

Calendrier budgétaire

- Depuis 2017, le budget est voté de façon anticipée : 11 février 2021 (date limite : 15 avril)
 - ⇨ vote avant les comptes administratifs et donc sans reprise des résultats
 - ⇨incertitudes concernant le montant des dotations et des bases de fiscalité
 - ⇨Vote d'un budget supplémentaire dans le courant du 2ème trimestre

communauté de communes draga

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

BUDGET PRINCIPAL

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

Lettre de cadrage 2021

- Fiscalité : pas de souhait d'augmenter la fiscalité sur ce premier budget de la nouvelle équipe
- Épargne nette : si nécessaire, il est envisagé de n'inscrire au budget que l'amortissement net des immobilisations afin de pouvoir inscrire les dépenses nouvelles liées aux coups partis.
- Evolution des dépenses de personnel : hausse de 4% compte tenu des recrutements opérés sur le 2ème semestre 2020
- Autres dépenses de fonctionnement : afin de laisser aux nouveaux élus un temps de réflexion suffisant pour élaborer leur projet de territoire, le budget primitif 2021 sera essentiellement un budget de transition, similaire au budget primitif 2020. Le Budget supplémentaire 2021 pourra en revanche intégrer le cas échéant de nouvelles orientations politiques.

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

Lettre de cadrage 2021

Le nouveau PPI transmis aux services porterait le programme pluriannuel d'investissement à un montant de l'ordre de 9,5 millions d'euros pour la période 2020-2023, dont 2,8 millions sur le BP 2021 et avec un reste à charge de la DRAGA de l'ordre de 5,5 millions d'euros. Aussi, il a été demandé aux services d'actualiser leurs fiches projet (montant, calendrier notamment).

Les principaux projets structurants sur la période sont 2020-2023 :

- Siège intercommunal (2019-2020)
- Déchetterie de Viviers (2020-2021)
- Crèche de Viviers (2021-2022)
- Fibre – FTTH (2020-2023)
- Rénovation Chapelle Saint Joseph - Pôle Arts du cirque (2021-2022)
- Aire d'accueil des gens du voyage (2023)
- Voies douces (2021-2022)

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Objectif de stabilisation

- **Charges à caractère général (Chap 011) : + 40 000 € (+1,2%) par rapport au Budget total 2020 hors réserves**

(-160 000 € soit -5% en intégrant les réserves inscrites au BT 2020)

- Réserves : -200 000 €
- Administration générale : -70 000 €, déménagement, transfert des API et EFS sur autre service
- Communication : +10 000 € (mission d'accompagnement stratégie de communication)
- Action sociale et services de proximité : +20 000 € (transfert des EFS et API)
- EJ : -7 000 € (mission accompagnement mode de gestion crèche de Viviers de 20 000 € reportée au BS)
- Déchets : +260 000 € (hausse du coût de traitement et hausse de la TGAP)
- Habitat : - 70 000 € (fin animation OPAH)
- Eaux pluviales et Gemapi : - 100 000 € (report des crédits d'étude et sécurisation au BS)
- Contrôle bornes incendie : -18 000€

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Objectif de stabilisation

- **Autres charges de gestion (chap 65): + 20 000 €**

(+1% hors réserve et déficit ZA)

- Réserves : - 50 000 €
- Subvention associations : +7 000 €

- **Charges financières (Chap 66): +12 000 € (+30%)**
 - Emprunt déchetterie Viviers : + 3 000 €
 - Emprunt FTTH (tranche 2) : +10 000 € €

- **Atténuation de produit (chap 014): pas de modification**

Inscription crédits FPIC notifié 2020 (attention : non prise en compte d'une éventuelle augmentation 2021).

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

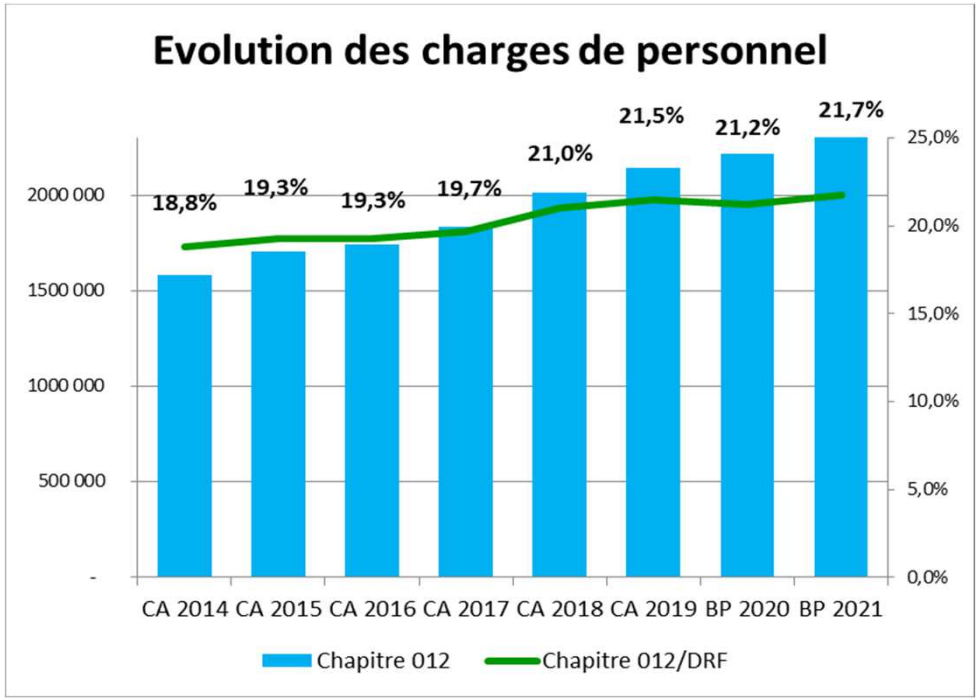
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Objectif de stabilisation

- **Charges de personnel (chap 012) : +100 000 € (+4,5% hors réserves)**
 - Réserves : -100 000 €
 - Ces crédits intègrent :
 - Responsable action sociale
 - Responsable urbanisme
 - Renfort déchetterie de Viviers
 - Chargé de mission « Petites villes de demain »

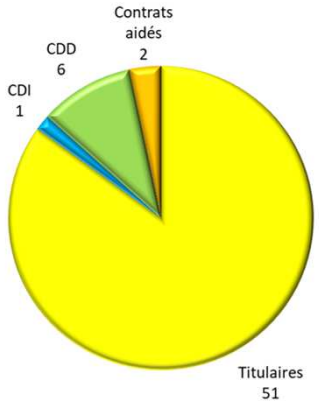
communauté de communes draga

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

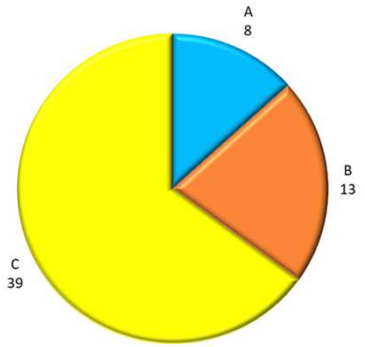
Focus sur les dépenses de personnel



Répartition des effectifs par statut



Répartition des effectifs par catégorie



17 decembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Baisse des produits des services / remboursements (chap 70) : -50 000 € (-9%)
 - Remboursement contrôle des poteaux incendie : -17 000 €
 - Remboursement personnel budget annexes eau / assainissement: -40 000 €
 - Remboursement poste Petites villes de demain : + 10 000 € (remboursement BSA et Viviers)

- Baisse des subventions (chap 74) : -100 000 € (-6%)
 - animation OPAH : -116 000 €
 - TEPCV (Certificats d'économie d'énergie) : - 18 500 €
 - Poste « Petites villes de demain »: + 30 000 € (financement Etat)

- Fiscalité et assimilé (chap 73) : + 100 000 €
 - Revalorisation des bases fiscales (+1%) : + 30 000 € sur TEOM / + 30 000 € sur fiscalité directe
 - Baisse de CFE effet COVID (-20 000 € - estimation Stratorial)
 - Hausse de la CVAE : +120 000 € (notification provisoire novembre)
 - Baisse du FPIC : -60 000 € (sortie du dispositif de garantie)

- **Vigilance : incertitude sur les bases de fiscalité 2021 et Dotations Etat**
- **Taux d'épargne dégagé = 3,2% (soit 350 000 €)**

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

SYNTHESE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chap 011	3 084 000	Chap 013	
Chap 012	2 314 000	Chap 70	497 000
Chap 014	2 958 000	Chap 73	8 897 000
Chap 65	2 232 000	Chap 74	1 574 000
Chap 66	56 000	Chap 75	27 000
Chap 67	2 000	Chap 78	2 000
TOTAL	10 646 000	TOTAL	10 997 000

Résultat de la section de fonctionnement = 350 000€

Soit un taux d'épargne brute de 3,20%

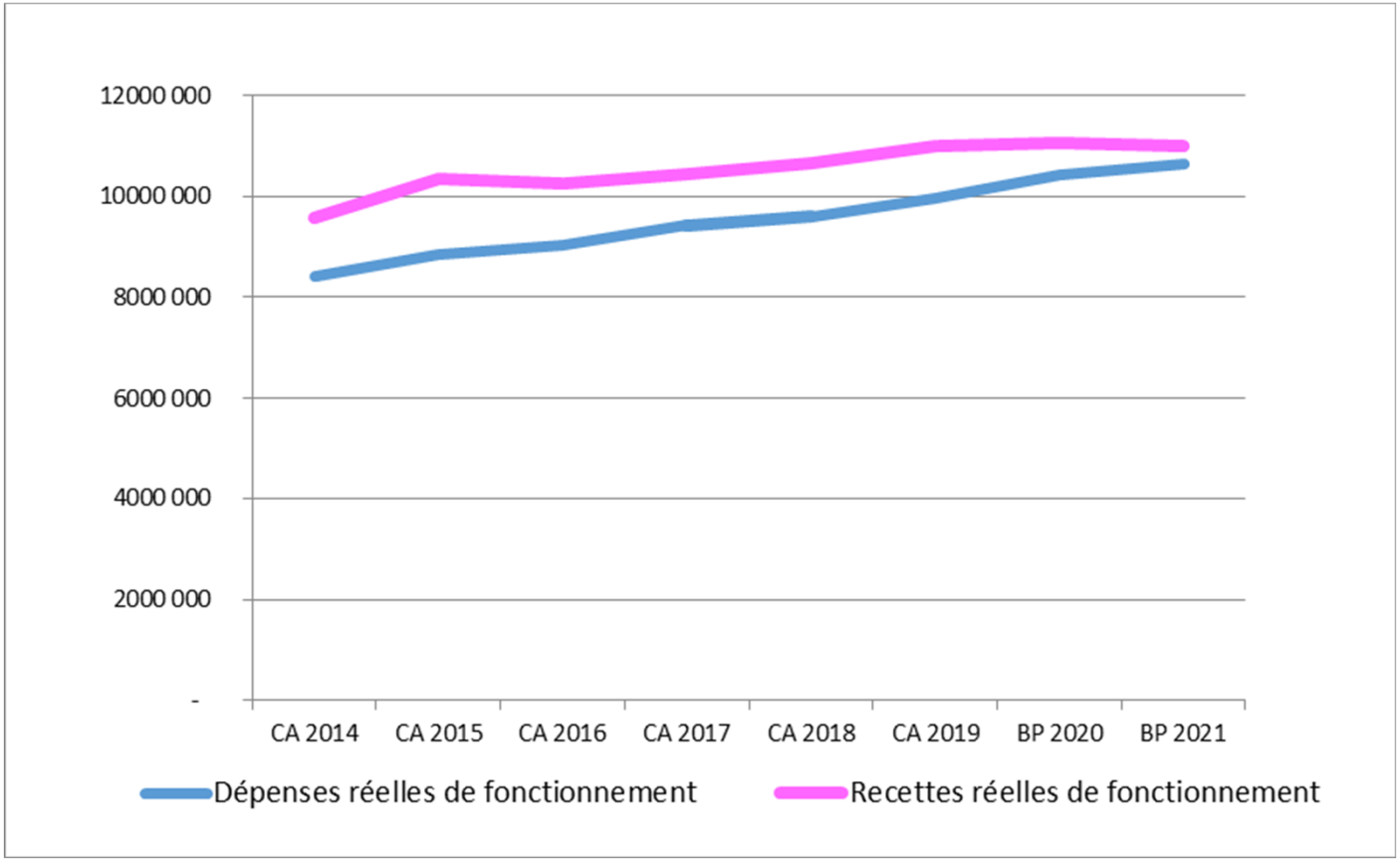
L'objectif de la collectivité est de couvrir le remboursement des emprunts

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

Effet de ciseau

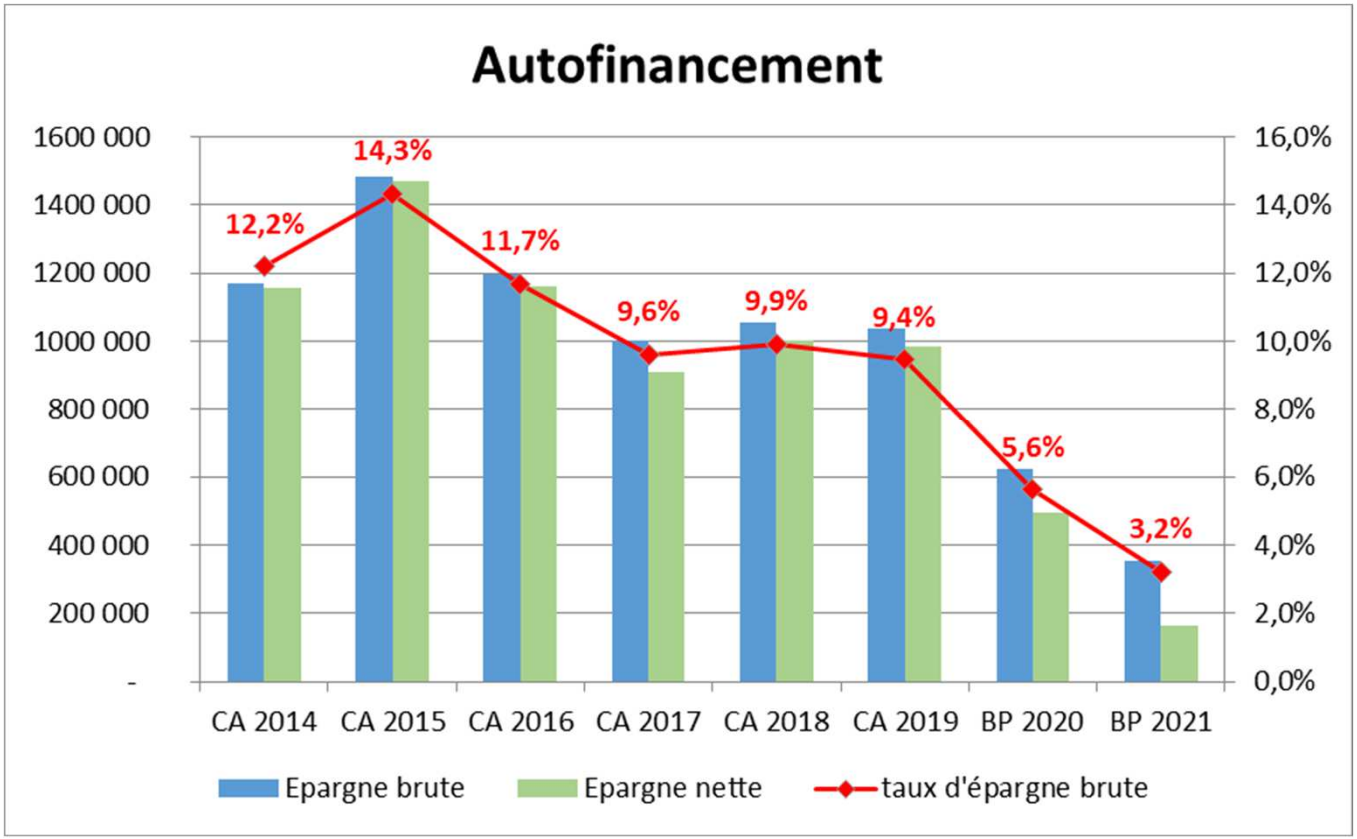


communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

Capacité d'autofinancement



Seuil critique : il est généralement admis qu'un ratio de 8 à 15 % est satisfaisant.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2021

	Dépenses	Subventions	FCTVA	Besoin de financement (hors remboursement de dette)	Principaux projets
Administration générale	32 000 €		5 000 €	27 000 €	Matériel informatique et divers
Enfance jeunesse Vie sociale	1 555 000 €	936 000 €	255 000 €	364 000 €	Crèche Viviers / éclairage skate park / locaux Alpev
Développement territorial	747 500 €	217 000 €	60 000 €	470 500 €	voie cyclable / subventions habitat et dév éco / électrification rurale / ZA de St Just /
Environnement	5 000 €			5 000 €	
Divers	842 000 €	680 000 €	136 000 €	26 000 €	Chapelle
Total	**3 181 500 €**	**1 833 000 €**	**456 000 €**	**892 500 €**	

communauté de communes draga

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Cessions de terrain : 95 000 € (sous réserve signature de compromis)
- Subventions : 1 833 000 €
 - Crèche de Viviers : 936 000 €
 - Voies douces : 217 000 €
 - Pôle Art du Cirque : 680 000 €
- FCTVA : 456 000 €

⇨ **Besoin de financement = 800 000 €**

- Autofinancement : 160 000 € (après couverture de la dette)

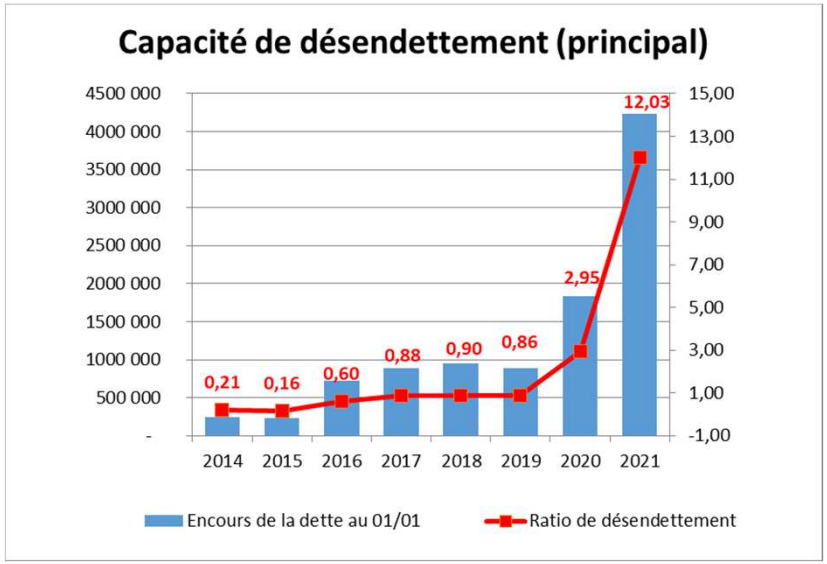
⇨ **Emprunt à inscrire = 640 000 €**

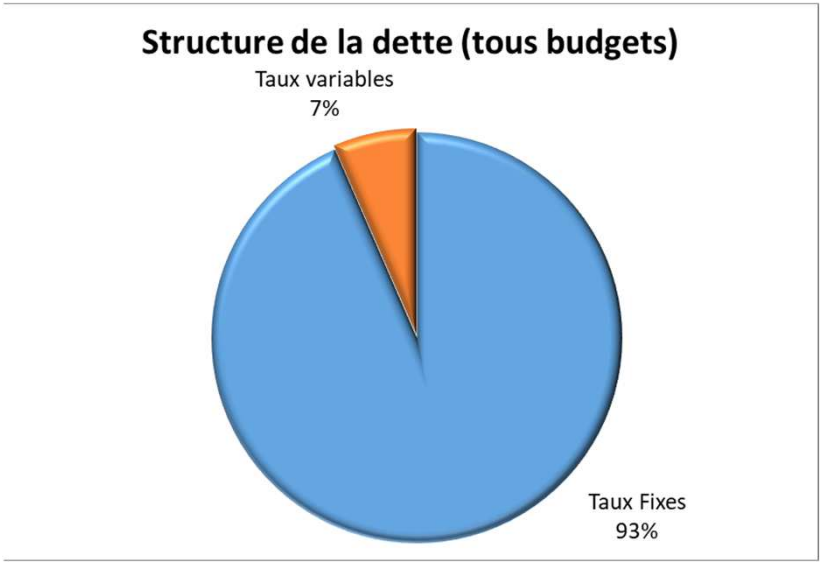
communauté de communes draga

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

Charge de la dette

	Encours de la dette au 01/01/2021	Remboursement en Capital 2021 (hors emprunt 2021)	Emprunts nouveaux 2021	Encours au 31/12/2021
Budget Principal	4 235 987,82	193 451,78 €	640 000,00 €	4 682 536,04 €
Budget AEP	2 219 502,59 €	100 475,58 €		2 119 027,01 €
Budget assainissement collectif	1 591 989,40 €	240 488,81 €		1 351 500,59 €
Budget SIPAZAI	18 514,51 €	3 377,68 €		15 136,83 €
Total	8 065 994,32 €	537 793,85 €	640 000,00 €	8 168 200,47 €





Les seuils d'alerte :
-en dessous de 8 ans on parle de zone verte
-entre 8 et 11 ans de zone médiane
-entre 11 et 15 ans de zone orange
-plus de 15 ans de zone rouge

Au 1er janvier 2021, le ratio de désendettement passe à plus de **12 ans** du fait de la hausse de l'encours cumulée à la baisse de l'épargne

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

Synthèse générale

- Sur le fonctionnement :
 - Baisse du taux d'épargne à 3,50% (sous réserve confirmation des bases et notification DGF)
 - Stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement par rapport au BT 2020 (hors réserves, provisions et déficit ZA).

- Sur l'investissement :
 - Le programme d'investissement ambitieux – plus de 3 millions d'euros en 2021 nécessitera un recours à l'emprunt de seulement 640 000 € malgré la faible capacité d'autofinancement grâce à la participation de nos partenaires (Etat, Département, Région, CAF) .

communauté de communes draga

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

BUDGETS ANNEXES

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

BUDGETS Politique de l'eau

AEP - Orientations 2021 :

Dépenses d'Equipement = 450 000 € sans report des RAR
Financement : autofinancement
Prix de l'eau : Pas de modification de la part DRAGA

Assainissement collectif - Orientations 2021 :

Investissement :

- Equipement = travaux 260 000 € remboursement de dette = 280 000 €
- Financement : autofinancement

Dépenses de Fonctionnement :

- Hausse des charges à caractère général et stabilisation des dépenses de personnel

Recettes de fonctionnement

- Baisse des redevances de 80 000 €
- Hausse des primes à l'épuration de 42 000 €

SPANC - Orientations 2021 :

- Reconduction du budget 2020 – de l'ordre de 50 000 €, uniquement en fonctionnement

17 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 007-240700864-20201217-2020_138-BF

BUDGETS Zones d'Activité

SIPAZAI BANC ROUGE – Saint Marcel - Orientations 2021 :

Dépenses de fonctionnement : 7 500 €
Remboursement d'emprunt (capital) : 3 400 €
Pas de recette

BELLIEURE – Viviers - Orientations 2021 :

Dépenses de fonctionnement : 4 900 €
Cession terrain (commune de Viviers) : 250 000 €

communauté de communes draga

17 décembre 2020